

INTERVENTION DE DOV ZERAH AU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2009

Monsieur le Maire,

De votre propre chef, vous nous déclariez au Conseil municipal du 25 septembre: «Cela me donne l'occasion de signaler au conseil que nous essayerons de clore le budget d'ici la fin de l'année, d'avoir notre débat d'orientation budgétaire en novembre et de voter le budget lors du conseil municipal du 18 décembre, ce qui nous permettra de démarrer l'année 2009 avec un budget voté».

Rien ne vous obligeait, le 25 septembre à annoncer un tel calendrier. Deux semaines plus tard, vous changez de position, en mettant en avant une étude, datée du 16 octobre, d'un cabinet qui travaille depuis plusieurs années pour la ville. Ce qui interpelle, ce n'est pas de changer de position sur un sujet aussi crucial en un délai aussi court. En revanche, les justifications avancées ont de quoi surprendre. Vous allez commencer à utiliser deux boucs émissaires

PREMIER BOUC EMISSAIRE : LA CRISE. La crise a bon dos. Le 25 septembre, la crise était déjà là. Un budget, ce sont des prévisions, des estimations, des autorisations d'ouverture de crédit qui peuvent être modifiées en cours d'exercice. C'est vrai que vous avez pris l'habitude d'engager de nombreuses dépenses, notamment de communication, sans aucune décision modificative.

Aujourd'hui, vous nous apportez la preuve que la crise est un bon bouc émissaire pour vous, puisque vous ne tenez même pas compte des dernières prévisions de croissance. Les orientations budgétaires, au § I-2-a, retiennent encore une fourchette d'augmentation de 0,2 à 0,5%, alors que depuis plusieurs semaines, la prévision est à -1,8, -1,9%.

A quoi le délai que vous avez voulu avoir a-t-il servi?

SECOND BOUC EMISSAIRE EST LE PASSIF. Il faudra s'en expliquer devant les Neuilléens.

En §II-1-b, vous n'hésitez pas à écrire «depuis plusieurs années, la capacité d'autofinancement de la ville a été inexistante». Même le cabinet, malgré l'évolution de ses appréciations entre la nouvelle municipalité et la précédente n'écrit rien de tel...En page 1 de son document, il écrit «une épargne brute tombée de 10-12M€ à 6M€...». Il ya loin de la coupe aux lèvres pour écrire «depuis plusieurs années, la capacité d'autofinancement de la ville a été inexistante».

Le cabinet vous aide néanmoins en avançant un concept, sans aucune valeur juridique ou prudentielle de seuil d'alerte.

Comme la démonstration est impossible, vous n'hésitez pas à mettre en avant la reprise de reports, notamment en 2005 et 2006. Ces recettes imprévues en début d'exercice ont été utilisées pour financer le remboursement par anticipation de la dette. Aujourd'hui, comme l'a constaté la revue CAPITAL en février 2008, Neuilly est une des villes les moins endettées de France.

Alors, vous nous énoncez un principe révolutionnaire en § II-1-a: «voter le budget primitif sans reprise anticipée du résultat de l'année précédente; le budget primitif 2009 n'intégrera ni le résultat de l'année 2008, ni les reports.». And so what? Et alors? Si vous ne le faites pas en budget initial, vous le ferez en budget modificatif...ou alors, vous nous expliquerez comment vous les traiterez du point de vue comptable...!

LA VERITE EST AILLEURS. VOUS ETES CONFRONTE A UN PROBLEME SIMPLE. VOUS NE SAVEZ PAS COMMENT TENIR LES ENGAGEMENTS QUE VOUS AVEZ PRIS, LES PROMESSES QUE VOUS AVEZ FAITES, CAR ELLES SONT GENERATRICES D'IMPORTANTES FRAIS DE FONCTIONNEMENT.

Il faut expliquer comment vous comptez limiter la croissance de cette catégorie de dépenses à 2,7-3%, être plus transparent lorsque, § II-1-a, vous évoquez une réorganisation des services, sans aucune précision. Vous écrivez, en § I-1-e, d'un gel de 1,5M€, il faut en donner le détail.

La rumeur laisse entendre que vous avez supprimé les heures supplémentaires...et que cela expliquerait la dégradation de la propriété de la ville...Nous ne savons toujours pas combien coûtent vos dépenses de communication. Vous avez prétexté la nécessité de faire des économies en remplaçant le champagne par du vin blanc. Il faudra donner le chiffre des dépenses supplémentaires occasionnées par le film publicitaire que vous avez fait projeter, lors des vœux...ou encore l'organisation de la réception organisée pour la première fois à l'attention des concierges. Les Neuilléens doivent savoir combien a coûté votre tentative d'embrigadement des concierges.

Je terminerai par, comme vous le qualifiez en § II-2, votre «projet municipal ambitieux». Rassurez-vous, je ne serai pas long, car il n'y a rien à commenter de phrases creuses ou de vœux pieux comme celles sur «les activités sportives et pour la jeunesse», ou «les seniors», «la santé est un enjeu majeur», ou encore «l'information»...

En revanche, il faudra expliquer pourquoi le projet d'école de musique et d'art dramatique coûterait 2,4M€ et quel est le montant des frais de fonctionnement afférents.

Enfin, vous pourriez faire preuve de discernement et de réalisme en abandonnant la création d'un incubateur d'entreprises. Avec ce que vous nous proposez, vous ne respectez pas votre promesse. Par ailleurs, la surface envisagée n'est pas pertinente. Et, comme de bien entendu, silence total sur les dépenses de fonctionnement liées.

Pour au moins toutes ces raisons, les membres du G8 ne prendront pas acte de vos orientations budgétaires.

Merci.